



Institut Libre de
Formation des
Maîtres

Donnez du sens à votre taxe d'apprentissage 2022 !



SOUTENEZ LA FORMATION DE VOS FUTURS COLLABORATEURS

INVESTISSEZ AUJOURD'HUI DANS DES PROFILS D'EXCELLENCE
EN FORMANT LES ENSEIGNANTS DU PRIMAIRE

La moitié des élèves qui entre en 6^e ne maîtrise pas ou mal la lecture et 40 % de cette classe d'âge a un niveau d'écriture et de calcul très insuffisant ! Ces lacunes ont un énorme impact sur la scolarité et l'avenir professionnel de toute une génération.



**1 enseignant(e)
bien formé(e)**

L'ILFM forme les maîtres d'école à des pédagogies variées et éprouvées afin qu'ils sachent répondre aux différents besoins éducatifs de leurs élèves.



**1000 futurs
adultes qualifiés !**

Tout au long de sa carrière, un enseignant du primaire instruit en moyenne mille élèves : soutenons-les dans cette si belle responsabilité !

Le primaire, passeport de toute une vie !

Votre taxe d'apprentissage au service de la formation des maîtres :
un impact direct et durable sur l'éducation des générations futures.



Institut Libre de
Formation des
Maîtres

TAXE D'APPRENTISSAGE

POURQUOI ET COMMENT REVERSER VOTRE SOLDE
AU PROFIT DE L'ENSEIGNEMENT AU PRIMAIRE ?

L'ILFM, PREMIER FORMATEUR DES ÉCOLES INDÉPENDANTES !

Une formation initiale exigeante...

- Un diplôme "d'enseignant du premier degré" **reconnu au RNCP équivalent Master 2** (niveau 7)
- **Une admission sélective sur concours**, accessible à partir de la Licence
- Une formation de 2 ans, dont **1 an sur le terrain** avec un système de mentorat
- **Une formation académique poussée**, enrichie d'une large ouverture aux pédagogies alternatives

... à forts débouchés !

- **100 %** des élèves sont embauchés dans les 2 mois suivant l'obtention de leur diplôme
- **Avec 120 nouvelles écoles privées** par an en moyenne, la demande en enseignants diplômés de l'ILFM ne cesse de grandir, d'où un objectif de doublement des promotions d'ici 5 ans

COMMENT VERSER LE SOLDE DE VOTRE TAXE D'APPRENTISSAGE AU PROFIT DE L'ILFM ?

- 1 **En 2022, choisir l'ILFM, c'est facile ! Il vous suffit d'effectuer un virement bancaire** (ou de nous envoyer un chèque au nom de l'ILFM) ;
- 2 **Retournez-nous le bordereau** ci-contre (avec votre chèque le cas échéant) à :
ILFM - Taxe d'apprentissage, 25 rue Sainte-Isaure, 75018 Paris
ou faites-nous parvenir votre virement bancaire **avant le 31 mai 2022 !**
- 3 **L'ILFM vous fera parvenir un reçu libératoire** par email ou par courrier postal la semaine suivant la réception de votre versement.



Pour toute information, contactez :
Alexandre GELLIOT au **01 42 62 76 94**
taxeapprentissage@ilfm-formation.com
www.ilfm-formation.com

Merci !



**Institut Libre de
Formation des
Maîtres**

VERSEMENT DU SOLDE DE LA TAXE D'APPRENTISSAGE 2022

Solde de 13 % à retourner à :

ILFM - Taxe d'apprentissage, 25 rue Sainte-Isaure, 75018 Paris

ENTREPRISE

NOM :

ADRESSE :

CP et VILLE :

N° SIRET :

CONTACT

PRÉNOM, NOM :

FONCTION :

E-MAIL :

TÉL. :

MONTANT DE VOTRE VERSEMENT€

Code UAI de l'ILFM : 0755315V

RÈGLEMENT

Par virement bancaire, à l'Institut Libre de Formation des Maîtres

IBAN : FR76 3006 6102 4100 0106 7190 315

BIC : CMCIFRPP

Par chèque, à l'ordre de l'Institut Libre de Formation des Maîtres

N° du chèque : Banque émettrice :

Date :

Signature :